



COMPTE RENDU

Conseil d'administration

03 DECEMBRE 2019

Présents : 6

Lison BLANC (présidente)

Marine MEAUX (vice-présidente)

Delphine TREMEAU (trésorière)

Émilie RIGOT (secrétaire adjointe)

Mathilde MARX (responsable technique)

Cyril GRASSONE (membre du CA)

Absents / excusés : 5

Flora Boulay (membre d'honneur)

Jennifer JACQUET (membre du CA)

Gaëlle FERAUD (membre du CA)

Laurette FONTIN (secrétaire)

Pamela PHILIP (membre du CA)

Ordre du jour :

1. Fonctionnement
2. CEJ
3. Gestion du personnel
4. Comptabilité
- 5.

1. FONCTIONNEMENT

- Cadeaux de Noël des enfants / Spectacle de Noël

La commande pour les cadeaux de Noël des enfants de la crèche a été passée le 2 décembre. La distribution se fera courant janvier 2020.

Cette année, le Noël de la crèche se déroulera comme suit : spectacle le matin à la salle des fêtes de Montagnac, puis la Turboludo sera présente dans les locaux de la crèche l'après-midi (la salle des fêtes n'étant pas disponible toute la journée).

- Vente de gâteaux marché de Noël de Montagnac

Le marché de Noël de Montagnac se tiendra le dimanche 22 décembre 2019 de 10h à 18h. Un stand sera dédié à la crèche pour la vente de gâteaux. Il n'aura que très peu de membres de l'équipe, donc la présence des parents sera la bienvenue. Un mot sera fait aux parents pour comptabiliser leur présence ou non, ainsi que la confection de gâteaux.

- Point transport

Après quelques soucis avec le camion de la Mairie pour le transport des enfants (souci avec la boîte de vitesse et réservation trop aléatoire), Mathilde s'est renseigné pour une autre solution.

- Possibilité de prendre 2 véhicules personnels, avec 3 enfants maximum/véhicule et 2 adultes obligatoirement/véhicule.
- Possibilité d'emprunter le véhicule du centre de loisirs de Quinson.

- Article dans la Gazette

Un article paraîtra dans la Gazette sur le rôle qu'a joué la Crèche dans la signature des différentes mairies au CEJ.

2. LE C.E.J

A ce jour, il manque toujours les subventions des communes de Puimoisson, Allemagne-en-Provence et Sainte-Croix-du-Verdon. Les communes de Roumoules et Quinson sont à jour de leur versement.

Il a été décidé de ne pas faire d'informations aux familles pour l'instant, les membres du CA jugeant que cela aurait peut-être un effet négatif sur les futures inscriptions à la crèche.

3. GESTION DU PERSONNEL

- Question des heures supplémentaires/complémentaires

Il a été convenu que les heures complémentaires seraient payées aux salariés à temps partiel venant travailler sur leurs jours de repos, et récupérées dans les autres cas (salariés à temps complet, ou salariés à temps partiel faisant des heures en plus pendant sa journée de travail).

- Intervention de Lise

Lise, une maman de la crèche qui est également employée au centre de loisirs de Quinson, est venue prêter main forte au personnel de La Marelle Enchantée le mercredi 27 novembre 2019. Suite à un quiproquo, son intervention n'est pas considérée comme bénévole. Son salaire sera régularisé avec le centre de Quinson lors d'une prochaine sortie (achat de billets ou autre).

- Bilan des entretiens annuels

Suite à son entretien annuel, Delphine a exprimé son souhait de quitter la structure. Elle demande à ce qu'une rupture conventionnelle lui soit accordée. Un entretien lui est proposé le lundi 9 décembre afin de convenir des modalités de son départ. Une prime de 12121 euros lui sera accordée. Lorsque Delphine sera définitivement sortie des effectifs du personnel, il y aura du changement pour 2 salariées : Pauline passera à temps complet, et Alicia également, reprenant en plus la place de codirection de Delphine.

- Cadeaux de Noël du personnel

Les membres du CA acte pour la reconduction des chèques Cadhoc en 2020, avec un montant de 100 euros pour les salariés en CDI, et de 50 euros pour les salariés en CDD.

- Plan de formation 2020

La formation collective aura un coût total de 861 euros.

La formation PSC1 nécessite 35 euros de dépense par salarié, et la formation sur les extincteurs se fait sur un forfait de 300 euros.

La participation des salariées au colloque du plan national d'accueil du jeune enfant (qui se tient le 30 avril 2020) nécessitera une fermeture de la crèche ce jour-là. Une demande sera faite aux parents pour qu'ils expriment leurs souhaits quant à cette fermeture.

Les réunions d'analyse de pratique vont être mises en place une fois tous les 2 mois.

4. COMPTABILITE

- Bilan du budget prévisionnel de 2019 et présentation de celui de 2020 (en pièce jointe).
- Les membres du CA actent pour la résiliation du système SECURACCESS, qui n'est pas du tout utilisé.
- Projet de rénovation « correction acoustique »

Ce projet avait été validé lors du dernier CA. Il sera effectué en 2020. Une lettre de demande pour modification des locaux pour la mairie vient d'être signée et sera envoyée dans les prochains jours.